

10.09.2018 - 12:37 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Les entrepreneurs favorables à une protection efficace des salaires - Des solutions de branche modernes comme alternative à la règle des 8 jours

Zurich (ots) -

Des solutions de branche modernes comme le Système d'information Alliance construction (SIAC) avec la carte construction SIAC seront à même de garantir à l'avenir la protection du niveau élevé des salaires en Suisse. Mais à cet effet, il est nécessaire que les bases requises soient créées aussi sur le plan politique. Il convient d'améliorer l'échange de données entre les autorités et les branches par le biais de la banque de données SYMIC et d'optimiser les interfaces. Par conséquent, la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) appuie des interventions allant dans ce sens du conseiller national PDC Fabio Regazzi. Cette approche prospective peut constituer une alternative au respect rigide de la règle des 8 jours et élargir la marge de manoeuvre de la Suisse vis-à-vis de l'UE.

Sur les chantiers suisses, les salaires sont nettement supérieurs à ceux des pays limitrophes. Pour garantir une concurrence reposant sur le principe de lutte à armes égales, il est nécessaire de prévoir une protection efficace des salaires dans les mesures d'accompagnement avec l'UE. Les entreprises étrangères ne doivent pas être autorisées à opérer sur les chantiers suisses si elles y pratiquent du dumping salarial. Selon la SSE, refuser le dialogue et exclure de nouvelles possibilités ne constitue toutefois pas la bonne stratégie pour affronter l'avenir.

Mécanismes de protection orientés vers l'avenir

A l'avenir, la protection des salaires devra également s'appuyer sur des instruments modernes. Dans le cadre du projet Système d'information Alliance construction (SIAC), la «card SIAC» sera introduite dès fin 2018 dans la branche de la construction. Ce nouvel instrument digital permet d'accroître l'efficacité de l'application de conventions collectives de travail (CCT) et de la simplifier. De telles solutions renferment un grand potentiel pour garantir une application plus efficace des mesures d'accompagnement. Mais à condition qu'il soit possible d'optimiser la banque de données SYMIC du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et d'améliorer l'échange entre les autorités et les branches. C'est pourquoi la SSE soutient explicitement les interventions du conseiller national tessinois Fabio Regazzi présentées aux parlementaires à Berne:

- optimisation du système d'information central sur la migration (SYMIC) concernant le contrôle qualité et les processus
- possibilité d'un échange d'informations entre la banque de données SYMIC et les banques de données propres aux branches, comme le Système d'information Alliance construction (SIAC)

Les solutions de branche élargissent la marge de manoeuvre dans les négociations avec l'UE

Aujourd'hui, les entreprises étrangères peuvent recourir à des échappatoires dans la banque de données SYMIC par des modifications orthographiques de leur raison sociale. Il faut donc impérativement remédier à une telle situation. Grâce à des connexions avec des solutions de branche telles que le SIAC, il est possible de simplifier et d'améliorer également les processus de contrôle souvent basés sur Excel dans le cadre des mesures d'accompagnement. De telles solutions de branche peuvent être une clé importante pour accroître l'efficacité des contrôles et, donc, la protection requise dans le cadre des mesures d'accompagnement.

Pour tout compléments d'information:

Interpellation «Interface entre la banque de données SYMIC et la banque de données SIAC: plus-value grâce au regroupement des données»: <http://ots.ch/YOfhiY> (seulement en allemand)

Fiche d'information «Des mesures d'accompagnement efficaces pour une protection salariale sans la règle des 8 jours»: <http://ots.ch/3TxAa0>

Contact:

Gian-Luca Lardi,
Président central de la SSE

Tél.: +41/79/226'19'64
E-Mail: gllardi@baumeister.ch

Benedikt Koch, Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/622'09'40
E-Mail: bkoch@baumeister.ch

Bernhard Salzmann
vice-directeur de la SSE
Tél.: +41/78/762'45'31
E-Mail: bsalzmann@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100819608> abgerufen werden.